

# FEMMES ET SOCIETE

## *Rapport de commission*

Comment aborder la question du rapport femmes et société dans l'Algérie d'aujourd'hui sans échapper aux interrogations relatives au regain de violence dont sont objet les femmes et ayant abouti à une double violation :

- institutionnelle par la remise en cause du droit à la protection de l'individu de la part de l'Etat,
- morale par la remise en cause des valeurs et du code d'honneur de la société traditionnelle - celui du pouvoir du père.

Cette violence et ces assassinats sont le corollaire depuis 1990 de remise en cause progressive d'acquis : telle la mixité, le sport féminin et le travail de la femme.

Cette situation exceptionnelle ne fait point oublier l'existence de stéréotypes et de tabous encore vivaces qui continuent à travailler la société en profondeur.

Aussi cette action visant à favoriser l'intégration des femmes au développement devrait s'appuyer sur trois types d'action.

### **Action de connaissance**

- Encourager et développer une connaissance approfondie de la situation des femmes, en s'appuyant sur les structures de recherche existantes et à promouvoir.
- Susciter des enquêtes et des études qualitatives complémentaires aux travaux statistiques déjà menés.
- Mener des travaux d'études sur les images de femmes véhiculées par les livres scolaires, les médias.

- Favoriser la création d'une banque de données relative à la condition des femmes pour une meilleure circulation de l'information.
- Encourager l'édition relative aux femmes.

## **Action sur les représentations et les images de la femme dans la société**

*a* - Révision des programmes d'enseignement.

Objectif : réhabiliter les situations plurielles auxquelles se trouvent confrontées les femmes.

L'institution scolaire étant l'institution de socialisation la plus importante de la future génération, l'image donnée du rapport entre les deux sexes est fondatrice des nouveaux rapports à établir dans la société basés sur l'égalité et le respect de l'autre.

*b* - Faire naître des ambitions professionnelles chez les jeunes dans leur représentation de l'avenir.

Intervenir de manière précoce au sein du système scolaire afin de donner les matériaux nécessaires (informatifs et documentaires) pour l'émergence et l'ancrage de projets professionnels chez les filles.

*c* - Accorder plus d'espace à la prise de parole des femmes au niveau des médias et les réhabiliter en tant qu'acteur social en leur donnant la possibilité de s'exprimer sur les entraves rencontrées au quotidien à leurs pleines implications.

## **Action pour la mise en place de mécanismes de soutien, de suivi et d'évaluation**

### **1. Soutien :**

Si les progrès de la scolarisation n'ont pas entraîné une plus grande intégration des femmes au travail, c'est que les conditions devant soutenir et aider n'ont pas suivi.

Comment permettre à la femme de remplir ses obligations de femme travailleuse sans léser ses autres fonctions ?

Il s'agit de créer les conditions qui tendraient vers l'harmonisation travail / foyer par la création et le développement :

- des crèches,
- des cantines scolaires.

A ce niveau, un encouragement particulier devrait être fait pour la création de coopérative pilote de femmes ayant pour objet d'alimenter des cantines scolaires.

Introduire une matière nouvelle relative aux droits de l'homme dans les programmes en mettant l'accent sur l'information sur les conventions et les accords internationaux concernant les femmes.

## **2. Evaluation :**

- Création au niveau central de mécanismes de suivi et d'évaluation de la condition des femmes.
- Adhésion à la convention des Nations-Unies sur la discrimination à l'égard des femmes. Confirmer et réitérer la proposition faite à Nairobi.

## **3. Suivi :**

- Nécessité de développer, encourager le mouvement associatif seul à même de veiller à l'effectivité des mesures prises.